

Historique et description

Le borer rose, *Sesamia calamistis*, est un papillon originaire d'Afrique subsaharienne et dont la principale plante hôte est le maïs. On le retrouve communément sur la canne à sucre, sur d'autres céréales (riz, sorgho, etc.) mais aussi sur des graminées sauvages. Il attaquerait aussi les jeunes palmistes et le gingembre localement (source CIRAD). Présent à La Réunion depuis 1953, on le retrouve aussi dans les Îles de l'Océan Indien (Madagascar, Maurice, etc.). L'adulte est un papillon nocturne de 22 à 36 mm d'envergure et de couleur beige. La tête et le thorax sont ornés de longs poils. Les femelles pondent plus de 300 œufs durant leur vie (4 à 5 jours). Ils sont regroupés en ooplaques à raison de 10 à 40 œufs disposés entre la tige et la gaine foliaire. L'éclosion intervient après 7 à 10 jours. Les jeunes chenilles se nourrissent d'abord des feuilles avant de perforer la tige pour s'y abriter tout en s'alimentant. Elles creusent une galerie descendante vers la base de la tige. Les chenilles sont rose pâle et blanches et munies de légères ponctuations sur les côtés. Elles peuvent mesurer jusqu'à 34 mm de long au 6ème stade larvaire. Leur développement dure entre 30 à 60 jours en fonction de la température. La tête est de couleur brun foncé en forme de cœur. La nymphose se déroule à l'intérieur des tiges à leur base. L'adulte émerge après 10 à 14 jours. Sur canne à sucre, il y a généralement une seule génération par cycle de la culture.

Symptômes

Les chenilles entraînent des dégâts qui peuvent être importants au début du cycle de la canne en détruisant les jeunes rejets. En effet, le bourgeon terminal est consommé et la jeune tige détruite. Il s'ensuit un dessèchement du fouet foliaire aussi appelé « cœur mort ». En tirant dessus, celui-ci se détache facilement et dégage une forte odeur de putréfaction (pourriture).

Évaluation du risque

Les attaques se déroulent généralement dès la levée des rejets et durant toute la période de tallage. Elles aboutissent à une diminution du nombre de tiges produites par souche. Le seuil de risque est atteint lorsque le niveau d'infestation dépasse les 20 % de « cœurs morts », les pertes peuvent alors être importantes.



Gros plan sur la chenille de *S. calamistis*



Trou de sortie et chenille de *S. calamistis*



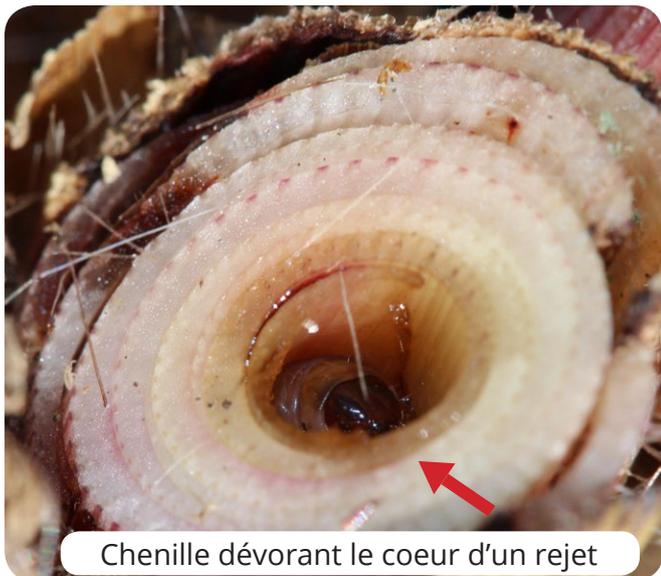
Adulte de *S. calamistis* vu sous tous les angles



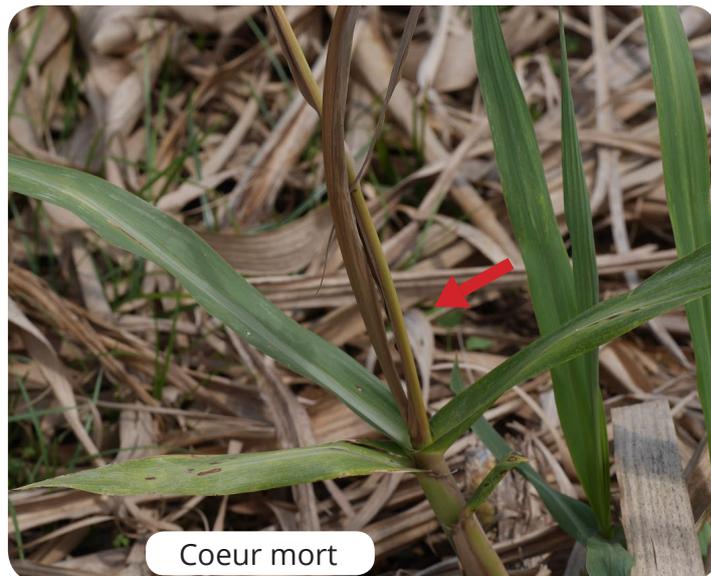
Trou de sortie sur jeune rejet



Chenille et dessèchement du coeur



Chenille dévorant le coeur d'un rejet



Coeur mort



Différents rejets desséchés en forme de fouet suites aux attaques de foreur de souche

Moyens de gestion

Aucun insecticide n'est homologué contre ce foreur. Le seul moyen de lutte est la lutte mécanique avec l'élimination des cœurs morts de la parcelle (broyage, enfouissement, etc.). Les microguêpes parasitoïdes telles que *Cotesia flavipes* ou *Tetrastichus* sp. ont une action à ne pas négliger sur les populations de *S. calamistis*. Limiter les interventions chimiques pour maintenir ces auxiliaires. Une parcelle bien irriguée avec une bonne fertilisation aura de meilleure chance pour la reprise du tallage après une attaque du borer rose.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : la DAAF, Service de l'alimentation 0262 33 36 70 ; la FDGDON-Réunion : 0262 45 20 00 ou 0692 28 86 02 ; la Chambre d'agriculture : 0262 96 20 50.